

Le dispositif d'ensemble pour la collecte nationale de données sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université

Olivier Lefebvre

Sous-directeur des systèmes d'information
et des études statistiques
DGESIP/DGRI



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

CNIS 24 novembre 2010

Mesurer l'insertion professionnelle des diplômés de l'université

- Au niveau national **et de l'université**
- Avec des indicateurs bruts et enrichis (en prenant en compte les effets de structure)
- Reposant sur des données homogènes et comparables d'une université à l'autre

Des attentes fortes, au niveau national et local

- Découlant des missions du système d'enseignement supérieur
- Inscrites dans la loi LRU (chaque établissement doit mobiliser et diffuser des indicateurs d'insertion professionnelle)
- Déclinées en termes
 - d'information des différentes parties prenantes
 - de pilotage
 - de mesure de la performance

Des acquis déjà importants

- Des expériences locales au sein des universités pour les Masters;
- Deux enquêtes nationales : DUT et licences professionnelles
- Une première enquête coordonnée sur les diplômés 2007

Une construction progressive

- Une première enquête coordonnée (date, tronc commun de questions, champ) sur les diplômés de Master 2007.
- Des taux de réponse satisfaisants (64%) et des premiers résultats rendus publics le 15 octobre dernier.
- Une coordination avec les enquêtes nationales DUT et Licences professionnelles (date, tronc commun de questions, champ)
- Un dispositif reconduit à l'identique cette année (diplômés 2008) de façon à le consolider
- Pour les années suivantes, élargir, progressivement et en concertation avec les universités, le dispositif aux licences générales (à adapter compte tenu des poursuites d'études), puis aux docteurs

La diffusion

- Sur le site du MESR
 - Pour les 70 universités dont les résultats sont exploitables (présentées par ordre alphabétique)
 - effectifs de la base d'enquête et taux de réponse
 - taux d'insertion global et par discipline (sous réserve d'effectifs suffisants)
 - part de cadres et professions intermédiaires, statut de l'emploi, secteurs d'activité, répartition public-privé-associatif
 - données à compléter par des indicateurs prenant en compte les effets de structure
 - Des résultats nationaux

Le champ

- Diplômés français
- Ayant obtenu le diplôme dans le cadre de la formation initiale
- Et n'ayant pas poursuivi ni repris d'études après leur diplôme
- Soit :
 - 48 000 diplômés de Master
 - 16 000 de DUT
 - 26 000 de Licence Professionnelle
- L'enquête est exhaustive sur ce champ
- Les diplômés sont enquêtés 30 mois après leur sortie (pour avoir des conditions d'insertion stabilisées)

Un questionnaire court

- 27 questions pour le « tronc commun » destinées à
 - Déterminer s'il a repris ou non des études
 - Connaître sa situation professionnelle à la date d'observation (en emploi, chômeur, inactif)
 - S'il occupe un emploi, ses caractéristiques essentielles :
 - Position professionnelle
 - Statut (CDD, CDI...)
 - Secteur d'activité de l'entreprise
 - Localisation

L'enquête Master : mode opératoire

- Responsabilité des universités sur la collecte et la qualité des données
 - Contacter les diplômés
 - Collecter l'information et en assurer la qualité ; le choix du mode de collecte est laissé à l'université (souvent multi-mode)
 - Transmettre les données collectées, sous forme anonyme, au MESR
 - Respecter les règles de confidentialité des données collectées
- Charte signée par les universités pour disposer de données homogènes et comparables
 - Une population précise à enquêter
 - Une même date d'observation
 - Un tronc commun de questions
 - Une certification de la qualité des données
- Un soutien financier et technique du MESR pour la collecte
- Traitement des données par le SIES
- Un bilan et une évaluation au printemps pour préparer l'édition suivante

Une enquête qui est complémentaire de l'enquête « génération »

- L'enquête IP
 - Est annuelle
 - Est exhaustive sur son champ, ce qui permet des exploitations par université et par domaine d'études
- L'enquête génération
 - Tous les 3 ans
 - Sur échantillon
 - Offre un questionnement plus approfondi
 - Porte sur l'ensemble des sortants du système éducatif et permet notamment
 - de comparer diplômés et non diplômés
 - de comparer l'ensemble des formations (universitaires, écoles, STS, Bac, BEP...)